



IMPLANTATION DES PRAIRIES AU PRINTEMPS LA BONNE PERIODE POUR LES LEGUMINEUSES

Paru le 1er mars 2023

➤ **Les semis de printemps sont assez peu pratiqués en Pays de la Loire. Pour autant, cette technique donne de bons résultats, notamment pour les légumineuses. Ces semis sont à envisager courant du mois de mars.**

QUAND SEMER ?

A cette période favorable à la pousse, les semis de printemps permettent une levée rapide des espèces, en particulier des légumineuses qui bénéficieront d'un enracinement profond avant le 1er hiver.

La fenêtre d'intervention est souvent assez courte. Ce sont les conditions de ressuyage et de température qui déclencheront la mise en place. Le semis ne doit pas être trop précoce pour ne pas exposer les jeunes semis aux gelées

ni trop tardif afin que les jeunes plantules soient suffisamment bien implantées avant la sécheresse estivale. La plage idéale se situe en général entre le 10 et le 25 mars. A l'échelle de la Région, les semis peuvent démarrer fin février dans les zones peu exposées au gel et où le sol se réchauffe rapidement (bordure atlantique) et seront possible jusqu'à mi-avril, voire fin avril en situation de sols profonds et arrosés en Nord Mayenne et Nord-Ouest Sarthe.

LA LUZERNE

Plante de jours longs, la luzerne s'installe plus rapidement au printemps qu'en fin d'été. Sa rapidité d'installation permet de l'associer aussi plus facilement à cette période avec moins de risque que la plante partenaire prenne le dessus. Elle peut être associée avec une graminée dans l'optique d'un mélange équilibré énergie/azote et plus facile à conserver par voie humide (ex : luzerne 15 kg/ha + fétuque élevée 5 kg/ha). L'association avec un trèfle violet peut également permettre de sécuriser le couvert dans des parcelles avec un sol hétérogène et des zones plus humides par exemple (luzerne 16 kg/ha + trèfle violet 4 kg/ha). La graminée et, dans une moindre mesure, le trèfle violet limiteront le salissement sur la période hivernale pendant la durée de vie de la luzernière. Cependant, si la parcelle possède une zone saine et une zone humide bien différenciées, le semis respectif de la luzerne et du trèfle en pur dans ces deux zones est plus cohérent.



Luzerne semée sous couvert d'orge de printemps

LE SEMIS SOUS COUVERT POUR CONTROLER LE SALISSEMENT

Le salissement est souvent plus important en volume au printemps qu'en fin d'été mais les espèces présentes sont généralement plus faciles à contrôler. Une fauche précoce permet de maîtriser ces adventices. Le semis sous couvert constitue également une opportunité pour limiter le salissement. La technique est régulièrement pratiquée à l'installation des luzernières mais elle peut tout à fait être

étendue à l'installation des prairies d'association ou multi espèces.

Outre la limitation du salissement, elle permet un gain de productivité avec la récolte de la céréale ou du méteil qui joue le rôle de couvert. Une récolte de la céréale en fourrage (enrubannage ou foin) permet d'avoir une prairie plus rapidement valorisable qu'avec une récolte en grain. L'avoine de printemps (30-40 kg/ha) est bien adaptée à cette technique.

Contacts Pôle Prairies de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire :

Rudy LAVAZAIS (44)	02.53.46.62.74	rudy.lavazais@pl.chambagri.fr
Jean-Luc GAYET (44)	02.53.46.63.19	jean-luc.gayet@pl.chambagri.fr
Anne-Sophie MASSON (49+72)	02.41.96.76.20	anne-sophie.masson@pl.chambagri.fr
Stéphanie GUIBERT (53)	02.43.67.38.70	stephanie.guibert@pl.chambagri.fr
Etienne FRUCHET (53)	02.43.67.36.89	etienne.fruchet@pl.chambagri.fr
Grégoire DUFOUR (85)	02.51.36.82.31	gregoire.dufour@pl.chambagri.fr